



Partenariat avec



Soutien de



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Le module 1 va poser les deux piliers nécessaires aux autres thématiques développées : organisation et communication.
- Les modules 2 et 3 ancrent les fondamentaux du management individuel et collectif.
- Le module 4 renforce toutes les clés de gestion d'une situation de changement ou toute autre situation difficile.

Le dispositif inscrit dans la durée et permet d'adapter les contenus selon les besoins identifiés en amont et exprimés lors des sessions. La répartition des contenus des modules 2 et 3 se fera sur ces bases.

## PUBLIC

La formation est ouverte aux responsables de structures associatives de diffusion, aux directeur·trices de production, aux régisseur·ses et chef·fes d'équipes techniques, et à tout autre professionnel·le en charge d'équipes et ayant besoin de développer ses outils de management.

## PRÉ-REQUIS

Les participant·es devront disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans les domaines de la diffusion, la direction de structure culturelle, la gestion d'équipes.

## MODALITÉS

**Durée :** 8 jours / 56 heures

**Dates :** Module 1 : jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019 à Rennes  
Module 2 : mercredi 24 et jeudi 25 juin 2019 à Rennes  
Module 3 : lundi 16 et mardi 17 septembre 2019 à Vannes  
Module 4 : jeudi 19 et vendredi 20 décembre 2019 à Vannes

**Lieux :** Rennes (35) – Maison des Associations  
Vannes (56) – Espace Miwimmo

**Horaires :** 1er jour de formation : 10h-13h & 14h-18h • 2<sup>e</sup> jour : 9h-13h & 14h-17h

**Effectif :** 8 personnes

**Coût pédagogique :** 2 122 € net de taxes.

Prise en charge possible du coût pédagogique. Voir modalités en dernière page.

## MODULE 1

### OBJECTIFS : PILOTER SA STRUCTURE

- Réaliser un diagnostic argumenté de son environnement et de sa structure de travail
- Valider les enjeux et la stratégie à déployer pour assurer le fonctionnement de sa structure
- Organiser l'activité des équipes, valider les outils de pilotage, mettre en œuvre les indicateurs de suivi
- Découvrir et développer son potentiel de communication orale
- Installer une communication assertive et régler sa communication selon le contexte

## MODULE 2 & 3

### OBJECTIFS : PILOTER SON EQUIPE AU QUOTIDIEN

- S'approprier les fondamentaux du management adapté aux contextes divers : enjeux et objectifs
- Affirmer positivement son leadership, stimuler l'intelligence collective, accompagner et capitaliser sur les résultats
- Organiser et structurer ses actes de management (entretiens, réunions) sur site ou à distance : outils et techniques d'animation, de pilotage et de suivi
- Créer une dynamique d'engagement et de progrès, catalyser les énergies de chacun
- Stimuler la performance individuelle et la responsabilité collective, créer de la coopération entre les collaborateurs structurels et ponctuels
- Amortir et gérer les contradictions, lever les résistances
- Valider les engagements réciproques, contrôler

## MODULE 4

### OBJECTIFS : PILOTER LE CHANGEMENT

- Renforcer sa capacité à anticiper, conduire et accompagner le changement
- Transformer la notion de changement en progrès permanent, rendre sa structure agile
- Actionner les modes de management collaboratif et coopératif
- Communiquer en période de changement : structurer un plan d'action efficient
- Identifier et lever les freins, savoir faire adhérer
- Gérer les situations difficiles : recadrer si besoin, motiver et ramener vers l'objectif
- Mettre en œuvre les outils de suivi et donner du feed-back

# FORMATRICE

## CATHERINE ALLAIN

Après une très riche expérience (Terrain, RH, Direction) au sein d'un groupe international de communication, Catherine Allain a créé sa structure de conseil et formation. Depuis 15 ans, son ambition est de révéler les talents, développer les potentiels et obtenir des résultats mesurables. Au-delà d'utiliser des outils innovants et créatifs, l'animation de ses formations particulièrement actives s'appuie sur l'engagement individuel et collectif, la richesse du partage d'expériences, la rigueur et la bonne humeur. Les objectifs : respecter chacun, s'adapter à son besoin, être dans le concret pour rapidement faire bouger les lignes, proposer des techniques et méthodes opérationnelles à mettre en œuvre dès le lendemain de la formation.



### Références

17 années d'expérience en tant que Directrice Commerciale au sein de CPM France, dont 8 ans en tant que Cadre Dirigeant. CPM France est en France un leader des réseaux internationaux d'agences de Field Marketing : 60M€ - 8000 collaborateurs. Le Field Marketing, consiste à monter des équipes (encadrement, collaborateurs permanents et ponctuels) sur différents projets, les organiser, les piloter en s'adaptant aux contraintes opérationnelles.

- 1997-2002 : Directrice Commerciale France. Stratégie, organisation, développement commercial, pilotage des Business Units et coordination européenne des grands comptes. Membre du Comité de Direction.
- 1994-1997 : Directrice de l'Organisation commerciale et des Ressources Humaines. Coordination nationale des régions, développement commercial, mise en place des procédures, outils de communication internes et externes. Pilotage du service RH et développement des compétences. Membre du Comité de Direction.
- 1992-1994 : Directrice des opérations. Encadrement des Directions Régionales. Développement commercial. Membre du Comité Exécutif.
- 1987-1992 : Directrice Régionale régions Sud-Ouest, Nord-Est puis Paris
- 1985-1987 : Chef de secteur terrain (GMS et autres réseaux)

# MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Un questionnaire d'auto-positionnement est envoyé en amont du parcours afin de valider les attentes et besoins.
- Les modules proposés se déroulent dans une progression pédagogique efficiente sur la base de méthodes très interactives, « faire dire » et « faire faire » :
- Tous les éléments partagés sont proposés sur des fiches techniques remises en cours de session puis disponibles en ligne (via lien Dropbox) accompagnées d'autres supports plus détaillés.
- Afin d'impliquer les acteurs dans la mise en œuvre, favoriser l'expérimentation et l'ancrage de compétences, chaque acteur complète durant la formation un d'engagement personnel (PEP'S©).
- Les inter-sessions favorisent la mise en application et l'appropriation pérenne des contenus.

## MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluation continue assurée par les acteurs (grille d'observation) et complétée par la formatrice.
- Suivi personnalisé en continu de chaque stagiaire par la formatrice.
- Évaluation collective par les participants tout au long de la formation.
- Bilan en fin de formation.

# CANDIDATURES ET SÉLECTIONS

La sélection des stagiaires se fait à partir :

- d'un dossier administratif de candidature à télécharger sur [www.filmsenbretagne.org/les-formationen](http://www.filmsenbretagne.org/les-formationen)
- d'un cv
- d'une lettre de motivation

L'admission à la formation se fait dans la limite des places disponibles après étude des dossiers par Films en Bretagne.

Dossier à retourner par mail à [contact@filmsenbretagne.org](mailto:contact@filmsenbretagne.org)

*Il est entendu ici que les stagiaires devront s'engager par écrit avant l'entrée en stage à suivre l'intégralité de la formation.*

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

**18 AVRIL 2019**

## CONTACTS

- **Administratif** : pour tout complément d'information et suivi administratif de votre candidature, contactez : 09 81 92 55 84 - [contact@filmsenbretagne.org](mailto:contact@filmsenbretagne.org)
- **Pédagogique** : pour tout renseignement sur le contenu pédagogique de la formation, contactez : 09 81 92 72 78 - [formation@filmsenbretagne.org](mailto:formation@filmsenbretagne.org)

Toutes les informations à jour sur le site

**[filmsenbretagne.org/les-formationen](http://filmsenbretagne.org/les-formationen)**

# COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

## JE SUIS SALARIÉ·E DU SECTEUR AUDIOVISUEL OU INTERMITTENT·E

Vous êtes intermittent·e ou salarié·e des secteurs audiovisuel, spectacle vivant, journalisme ?

**L'AFDAS** est votre organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Vous trouverez sur le site de l'Afdas les informations utiles sur les modes de prise en charge et le calcul de vos droits à la formation : [www.afdas.com](http://www.afdas.com)

Vous pouvez également prendre contact pour faire étudier votre cas :

### **Afdas – Délégation Centre-Ouest**

(Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays-de-la-Loire)

19 rue des Veyettes, 35000 Rennes

Tel : 02 23 21 12 60 / Mail : [rennes@afdas.com](mailto:rennes@afdas.com)

**Aide Région Bretagne** : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

## JE SUIS CHEF·FE D'ENTREPRISE NON SALARIÉ·E

### **AGEFICE**

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Tous les renseignements sur :

[www.agefice.fr](http://www.agefice.fr)

## JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI

Plusieurs possibilités existent pour vous aider à financer votre stage.

**Pôle Emploi** peut vous accompagner dans certains cas. Nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de vous orienter.

**Aide Région Bretagne** : une prise en charge du coût pédagogique est accessible aux demandeurs d'emploi résidant en Bretagne et disposant d'une expérience professionnelle en lien avec la formation proposée mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

→ Contactez-nous : 09 81 92 55 84

## JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP

### **AGEFIPH**

Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées.

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## JE SUIS TRAVAILLEUR·EUSE INDÉPENDANT·E OU PROFESSION LIBÉRALE

### **FIFPL**

Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux.

[www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

## JE SUIS BÉNÉFICIAIRE DU RSA

Votre Centre Communal ou Départemental d'Action Social (CCAS ou CDAS) peut vous renseigner.

En cas d'empêchement de la part d'un·e intervenant·e, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation, ou de faire intervenir un·e autre formateur·trice que celui·celle annoncé·e initialement. En cas d'inscriptions insuffisantes, Films en Bretagne se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation, en tenant les participant·e·s informé·e·s de la décision au plus tard quatre jours avant le début du stage. En cas d'annulation, tout règlement versé correspondant à l'inscription sera entièrement restitué.